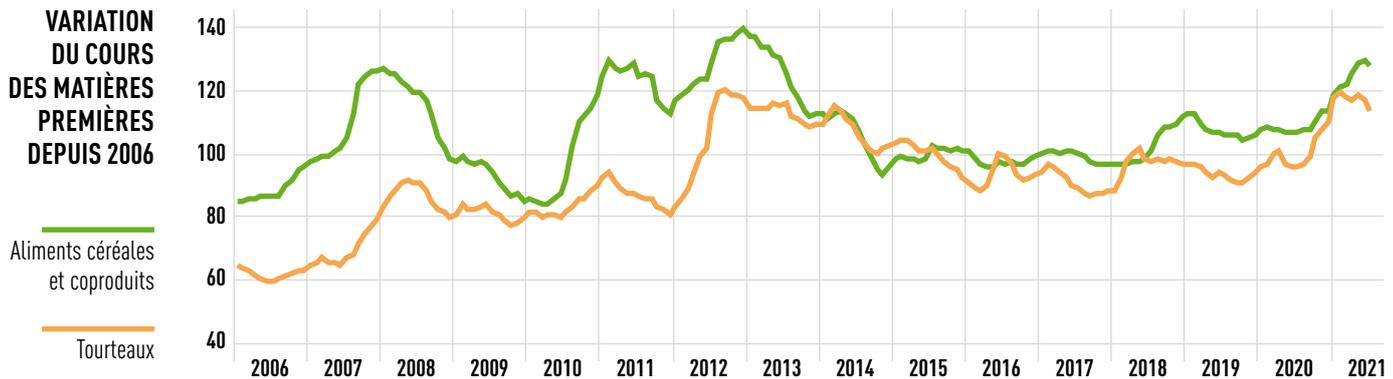


Limiter les effets de la hausse du coût des aliments : ma liste de bonnes idées

Les aliments n'ont jamais été aussi chers depuis 2013. Cette lettre décrit quelques solutions pour en limiter les effets sur vos charges alimentaires.

Depuis l'automne 2020, le prix des aliments est en constante augmentation. L'IPAMPA (Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole) illustre l'évolution des prix des céréales, coproduits et tourteaux depuis 2006 (graphe). Il n'a jamais été aussi élevé depuis l'été 2013.

VARIATION DU COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES DEPUIS 2006



Source : Idelle, d'après INSEE et AGRESTE - Indice base 100 - année 2015

Je réforme mes brebis improductives

Une brebis qui reste vide sur une campagne représente un manque à gagner entre 80 et 110 €¹ (en prenant en compte l'agneau non vendu, les charges d'alimentation, l'aide ovine et la vente en réforme). Elle consomme du concentré et du fourrage sans vente d'agneau. Le nombre de femelles infertiles sur une campagne est assez faible, mais sans politique de réforme stricte, leur nombre se cumule au fil des années. En 6 ans, il peut facilement atteindre 10 %. La pénalisation de la marge brute est alors de 10 € par femelle présente. Il faut être vigilant avec les antenaises (brebis de 2 ans) qui restent vides pendant plusieurs campagnes. Jeunes et en bon état, elles ne sont pas réformées si elles ne sont pas identifiées comme étant vides (logiciel de gestion de troupeau, peinture suffisamment pérenne, petit morceau de boucle coupée...).

¹ Calculs réalisés par Inosys Réseau d'élevage/Chambre d'agriculture de la Creuse.

UNE BREBIS QUI RESTE VIDE SUR LA CAMPAGNE



UN AGNEAU DE MANQUE À GAGNER

Je fais faire des constats de gestation

La solution la plus précoce pour repérer les femelles vides est le constat de gestation.

Pour les agnelles, l'économie de concentré est de l'ordre de 200 à 300 € pour 100 femelles avec un taux de fertilité de 80 %. Avec 10 % de fertilité en moins, l'économie est majorée de 100 €. Le coût du constat de gestation est donc largement rentabilisé.

UN ÉLEVEUR LE DIT

« Avec les brebis aux cornadis, mon technicien échographie plus de 100 brebis à l'heure. »

Pour les brebis mises en lutte en automne, l'intérêt économique est moindre au-delà de 90 % de fertilité. Toutefois, les vides qui sont alors vendues en réforme sont en général en bon état. Et les cours sont actuellement plutôt favorables pour les « bonnes » brebis.

Je donne la priorité au pâturage

Tant qu'il y a de l'herbe, les brebis et les agnelles pâturent le plus longtemps possible. La valeur alimentaire de la pousse d'automne est la même que celle de printemps : 0,9 UFL et 90 à 100 g de PDI par kg de matière sèche. De plus, elle reste stable tout au long de l'hiver. De plus, les dérobées semées après la moisson sont en général prometteuses. Les brebis en flushing, en lutte et en milieu de gestation pâturent ces surfaces sans concentré.

L'HERBE PÂTURÉE : LE FOURRAGE LE MOINS CHER (coût par tonne de matière sèche)

Pâturage prairie permanente	Pâturage prairies temporaires	Foin	Enrubannage
24 €*	36 €**	75 €***	110 €***

Source : CA de la Creuse

Calculs réalisés avec intrants, frais de mécanisation et de main-d'œuvre inclus, et avec :

* un rendement de 6 tonnes de matière sèche par ha et par an

** un rendement de 8 tonnes de matière sèche par ha et par an

*** des prairies temporaires de 5 ans et un rendement de 4 tonnes de matière sèche par ha



Je change d'aliment pour mes agneaux ? Pas sûr...

Le prix des aliments complets pour agneaux est actuellement majoré d'environ 50 € la tonne, soit 4 € de plus par agneau fini. Toutefois, saisir l'opportunité de gammes d'aliments moins chers reste à réfléchir. Certains induisent en effet de fausses économies. C'est le cas des aliments moins énergétiques. Lorsqu'ils disposent de l'aliment à volonté, les agneaux régulent tous seuls leur consommation journalière. Moins l'aliment est riche en UF, plus ils en consomment.

Pour comparer l'intérêt économique de deux aliments avec la même valeur azotée, il faut calculer le prix à l'UF. Si le moins énergétique est souvent moins cher, ce n'est pas toujours le cas de la ration totale de l'agneau (de 70 à 80 kg au total). D'autre part, l'aliment doit titrer 100 à 110 g de PDI par kg brut. En dessous, les croissances des agneaux sont pénalisées. Il est donc indispensable de demander les valeurs UF et PDI des aliments au distributeur avant de décider d'en changer.

➔ POUR EN SAVOIR PLUS

- Vidéo « L'aliment idéal des agneaux de bergerie »



Avec des brebis en bon état, pas besoin de flushing ! Mais attention, elles ne doivent pas maigrir pendant la lutte et le premier mois de gestation.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Vidéo « Lutte naturelle d'automne »

Je fais analyser mes fourrages

Compte tenu des conditions météorologiques de cet été, les fourrages récoltés sont de qualités variables. En réservant les bons foins aux brebis qui allaitent, l'économie est de l'ordre de 300 € pour 100 brebis par rapport à un foin médiocre. La réalisation d'une analyse permet d'ajuster au mieux la ration. Compter 25 à 40 € pour une analyse des valeurs énergétiques et azotées. Le prélèvement (500 g) s'effectue par petites poignées à plusieurs endroits de la botte ou mieux sur plusieurs bottes.

Je surveille l'état sanitaire de mes animaux

Je vérifie régulièrement que mes animaux soient aptes à bien valoriser leur ration, en réalisant des coprologies...

DES LUTTES COURTES POUR ÉCONOMISER DU CONCENTRÉ

➔ Une étude est en cours avec 3 organisations de producteurs de Nouvelle Aquitaine et Centre-Val de Loire chez des éleveurs qui réduisent la durée des luttes en automne à un ou deux cycles (17 ou 35 jours). Les conséquences sur le nombre d'agneaux vendus sont mesurées.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Des fiches techniques, des podcasts et des vidéos sont disponibles en ligne sur idele.fr et inn-ovin.fr

PROCHAINE LETTRE EN DÉCEMBRE 2021

Avec le soutien financier de :



Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture adhérent au CIIRPO des régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Membres du comité de rédaction de cette lettre :

Nathalie Augas (Chambre d'agriculture 16), Odile Brodin (Chambre d'agriculture 18), Jérôme Dubouis (CELMAR), Rodolphe Puig (Chambre d'agriculture 46) et Danielle Sennepin (Chambre d'agriculture 23).

Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (CIIRPO/Institut de l'Élevage).